

Tableaux de présentation des diplômes universitaires en rapport à l'expertise judiciaire

Chaque année, la Revue Experts publiera désormais la présentation des différents diplômes universitaires en rapport à l'expertise judiciaire proposés par des universités en collaboration avec des compagnies d'experts judiciaires, afin que chacun puisse disposer aisément de ces informations et s'informer sur le programme et les modalités de chacune des formations disponibles.

DU proposé par la Compagnie des Experts de Justice de CAEN en collaboration avec la Cour d'appel et l'Université de CAEN

INTITULÉ DU DIPLÔME	Diplôme d'Université d'Expertise Judiciaire
PUBLIC VISÉ	Tout public visant à l'inscription sur une liste d'expert dressée par une cour d'appel
OBJECTIFS	Apporter des connaissances juridiques dans le domaine des procédures juridictionnelles à des personnes dotées de compétences extrêmement diverses, mais dont aucune n'est juriste
THÉMATIQUES PROPOSÉES	• Notions fondamentales du droit et organisation juridictionnelle • Place de l'expertise dans le droit de la preuve • Principes fondamentaux du droit applicables à l'expertise et déontologie • Place de l'expertise dans les procédures civile, pénale et administrative • Formalisme des opérations d'expertise • Dématérialisation de l'expertise civile • Conduite de réunions en expertise civile • Rapport d'expertise • Statut et responsabilité de l'expert
CALENDRIER	Une session par an si le nombre de candidats est suffisant, sinon une session tous les deux ans
RESPONSABLE - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	UFR de Droit de l'Université de Caen Normandie
CONDITIONS D'INSCRIPTION - TARIFS	Sur dossier de candidature pour les non inscrits (et, de droits pour les experts inscrits sur une liste) - 1200€ environ
CONTACTS - RENSEIGNEMENTS	Directement auprès de l'UFR de Droit : https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/du/7430-diplome-d-universite-expertise-judiciaire?s=DROIT&e=FC

DU proposé par la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges

INTITULÉ DU DIPLOME	Diplôme Universitaire d'Expertise Judiciaire
PUBLIC VISÉ	De par sa vocation généraliste, le DUEJ s'adresse aux professionnels de tous secteurs d'activité disposant d'une certaine expérience : métiers du bâtiment (artisanat, économie de la construction, maîtrise d'oeuvre), comptabilité, immobilier, domaine médical et paramédical, ingénierie, armes, etc...
OBJECTIFS	Ce DU vise avant tout à fournir une culture juridique générale aux futurs experts judiciaires et à les former aux règles de l'expertise judiciaire en matière administrative, civile et pénale. Il permet aussi d'aborder le statut fiscal et comptable de l'expert judiciaire et son environnement (ex. recours à des sapiteurs, participation à des collèges d'experts). Il transmet enfin des conseils pratiques sur le déroulement des expertises judiciaires, l'utilisation des outils numériques liés aux expertises (Opalexe) et la rédaction du rapport d'expertise.
THÉMATIQUES PROPOSÉES	• Culture juridique générale • Organisation des juridictions • Expertises administratives, civiles et pénales • Responsabilité civile et pénale de l'expert • Statut fiscal • Condition de l'expert et collaborateurs • Utilisation d'Opalexe • Déroulement des expertises et rédaction du rapport
CALENDRIER	Cette formation, la plus ancienne en la matière, dure 75 heures et se déroule en présentiel, dans les locaux de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges (FDSE). Elle débutera mi-novembre 2026, jusqu'en mai 2027 sur une douzaine de vendredis au cours de la période. Les interventions ont lieu de 9 h à 12 h le matin et de 13 h 30 à 16 h 30 l'après-midi.
RESPONSABLE - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	Responsable de la formation : Me Romain Dumas (Maître de conférences HDR en droit privé, vice-doyen de la FDSE, en charge de la recherche et de l'innovation). L'équipe pédagogique comporte des experts judiciaires, des avocats, des magistrats dont un conseiller référendaire à la Cour de cassation, et des universitaires afin de proposer des regards variés et complémentaires sur l'expertise judiciaire.
CONDITIONS D'INSCRIPTION - TARIFS	Les candidatures en DUEJ s'effectuent sur la plateforme «e-candidat» de l'Université de Limoges au cours de deux périodes (de juin à mi-juillet 2026 et au cours du mois de septembre 2026). Les candidats doivent déposer leur CV, une lettre de motivation explicitant leur projet professionnel en lien avec l'expertise judiciaire ainsi qu'un justificatif d'identité. Le coût de la formation est de 1500 €
CONTACTS - RENSEIGNEMENTS	Page du site internet de la Faculté : https://www.fdse.unilim.fr/les-formations/les-diplomes-duniversite/du-expertise-judiciaire/ Contacts : fdse.du-ej@unilim.fr

DU proposé par l'Université de Lorraine à Nancy

INTITULÉ DU DIPLOME	DU Formation à l'Expertise Judiciaire
PUBLIC VISÉ	Sont admis à s'inscrire les étudiants ayant validé un cursus pour obtenir une inscription en 3ème cycle au sein de l'Université de Lorraine ou dans un 3ème cycle d'une université française, ou de l'équivalent d'un 3ème cycle d'une université d'un pays faisant partie de l'U.E. Les étudiants ne remplissant pas les conditions d'inscription pourront présenter un dossier de candidature qui sera soumis au conseil des enseignants.
OBJECTIFS	Le but du Diplôme Universitaire de Formation à l'Expertise Judiciaire est de donner une formation à la fois théorique et pratique permettant la réalisation d'expertises judiciaires dans le respect absolu du fond et de la forme, en fonction des différentes missions imparties par les tribunaux et cours nationaux et internationaux. Il s'agit d'une formation « généraliste » commune nécessaire à la pratique de toute expertise judiciaire.
THÉMATIQUES PROPOSÉES	• Les principes de droit de l'expertise judiciaire • Le déroulement de l'expertise judiciaire • Le rapport d'expertise • L'expertise médicale et psychiatrique • L'expertise en bâtiment et en architecture • L'expertise dégât des eaux • L'expertise à la suite de catastrophes naturelles • L'expertise du grand handicap et l'expertise en arts.
CALENDRIER	L'enseignement se déroule chaque année en présentiel sur 3 séminaires de 3 jours (séminaire n°1 en janvier, séminaire n°2 en mars et séminaire n°3 en mai) où la présence de tous les étudiants est obligatoire. Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 80. La formation pratique et spécialisée s'obtient par l'intermédiaire de stages obligatoires (1 assistance à expertise voire 2 assistances) auprès de maîtres de stages, experts près la Cour d'Appel de votre choix ou près la Cour de Cassation.
RESPONSABLE - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	Dr Élodie Marchand (MCU-PH)
CONDITIONS D'INSCRIPTION - TARIFS	Vous devez vous acquitter des frais de formation et des droits universitaires : • Frais de la formation initiale : 579€ ; • Ou frais de formation continue avec prise en charge employeur : 1095€ ; • Ou frais de formation permanente avec prise en charge individuelle : 1095€ ; • Et droits universitaires : 243€. Non éligible au Compte Personnel de Formation
CONTACTS - RENSEIGNEMENTS	Candidature chaque année via la plateforme e-candidat entre le mois de juin et d'octobre : https://ecandidat.univ-lorraine.fr/#!accueilView medecine-diu-expertisejudiciaire-contact@univ-lorraine.fr https://formations.univ-lorraine.fr/fr/diplomes-et-formations/diplome-d-universite-du-diplome-inter-universitaire-diu/2302-diplome-inter-universitaire-formation-a-l-expertise-judiciaire.html

DU proposé conjointement par la CEJCA de Pau et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

INTITULÉ DU DIPLOME	DU «Pratique de l'expertise judiciaire, administrative et amiable»
PUBLIC VISÉ	• Professionnels postulants sur les listes d'experts souhaitant justifier dans leur dossier d'une formation universitaire diplômante. • Experts de justice inscrits sur les listes d'experts à titre probatoire ou quinquennal.
OBJECTIFS	• Former les acteurs concernés ou intéressés par la pratique de l'expertise judiciaire, administrative et/ou amiable (professionnels postulants au titre d'expert, experts déjà inscrits, avocats, magistrats, étudiants...). • Maîtriser les différents cadres procéduraux dans lesquels une expertise peut être diligentée et savoir mener des opérations d'expertise dans le respect des règles procédurales et déontologiques de l'acceptation de la mission au dépôt du rapport.
THÉMATIQUES PROPOSÉES	• L'expert et le Droit • L'expert, auxiliaire de Justice • L'expert, le juge, les avocats et les tiers • Cas pratiques
CALENDRIER	Volume de la formation : 60 heures d'enseignements théoriques/an 11 journées de 6 heures (les vendredis 9/12h – 14h/17h) entre novembre et mars (examens fin avril) chaque année. • Début des enseignements : 12 et 13 novembre 2026 • Fin des enseignements : avril 2027 • Épreuve de validation : mai 2027
RESPONSABLE - ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	• Dr Jean HIQUET - Médecin légiste, chef de service Unité médico- Judiciaire et Maison des Femmes - Santé Centre Hospitalier de Pau, expert près la Cour d'appel de Pau. Président de la CEJCA de Pau • Jean-Paul CÉRÉ - Professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, Magistrat à titre temporaire
CONDITIONS D'INSCRIPTION - TARIFS	• Titulaire d'un diplôme de niveau L3 ou professionnel justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans une des spécialités des listes des Cours d'appel • Peuvent s'inscrire les professionnels, salariés ou travailleurs libéraux, désirant mettre leurs compétences au service de la Justice judiciaire et/ou administrative : professionnels de santé, architectes, informaticiens, spécialistes du BTP, des arts, de l'immobilier, traducteurs interprètes... Candidature à faire en ligne sur e-candidat : https://ecandidat-du-prod.univ-pau.fr/ecandidat-2.4.10/#!accueilView Formation initiale à 700€, formation continue non financée à 1500€, formation continue financée à 2000€
CONTACTS - RENSEIGNEMENTS	Page du site internet de l'Université : https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/diplome-d-universite-du-10/d-u-pratique-de-l-expertise-judiciaire-administrative-et-amiable-MPPN5PL0.html Contact : du.pratiqueexpertise@univ-pau.fr